



**Le programme national FSE + doit permettre, dans sa priorité 2, de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et de renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative.**

L'objectif spécifique (OS) F vise à promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation.

Afin de valoriser le potentiel professionnel et l'employabilité des jeunes, effectuer une partie de sa formation dans un autre pays de l'Union européenne peut être une opportunité dont les apprentis doivent pouvoir pleinement bénéficier. Une expérience de mobilité professionnelle à l'étranger peut constituer une réelle plus-value pour les jeunes au moment de la recherche d'un emploi.

**Pour encourager cette mobilité, la DREETS Nouvelle-Aquitaine lance l'appel à projets  
« Favoriser la mobilité européenne à des fins d'apprentissage pour tous ».**

Cet appel à projets vise à soutenir la qualité des parcours en apprentissage/alternance par le développement des mobilités longues dans un autre pays de l'Union européenne.

**L'appel à projets... en bref !**

⇒ **Actions visées :**

- **Actions visant à la création et/ou stabilisation de la fonction « Référent mobilité longue » au sein des CFA-OFA, visant la mobilisation des compétences suivantes :** conception et mise en œuvre d'un projet européen dans son intégralité (identification des organismes partenaires, élaboration d'un projet, suivi et bilan des projets, intégration des aspects juridiques et législatifs qui conditionnent la mise en place de mobilité longue européenne, etc.) ;
- **Actions du Référent visant à renforcer et sécuriser les parcours en mobilité** (*liste non exhaustive*) : développement des partenariats avec des CFA-OFA européens dans une logique de « jumelage », introduction de cours de langue étrangère, gestion administrative des actions de mobilité, comme la prise en charge pour les jeunes d'un ensemble de démarches (sollicitations d'entreprises, mais également les démarches relatives au logement, aux transports, aux assurances) ;
- **Actions visant à l'implication des employeurs par les Référents mobilités longues** (*liste non exhaustive*) : incitation des employeurs à encourager leurs apprentis à effectuer une mobilité européenne, information et motivation des entreprises et autres partenaires, organisation avec les employeurs impliqués les conditions d'accueil des apprenants venant d'autres pays...

⇒ **Candidats éligibles :**

- Centres de Formation d'Apprentis (CFA) – Organismes de formation par l'apprentissage (OFA) publics ou privés et associations fédérant ces structures.

⇒ **Public cible :**

- Les opérations relatives à cet appel à projets visent le cofinancement de la fonction de référent mobilité longue. Ces opérations ont pour objectif de favoriser la mobilité longue de bénéficiaires finaux qui sont les élèves des CFA-OFA âgés au maximum de 29 ans révolus.

⇒ **Période de réalisation possible des opérations :** 1er septembre 2022 – 31 août 2026

⇒ **Enveloppe disponible :**

- 1 000 000 €.

**L'appel à projets est à découvrir sur le [site du Fonds social européen en France](#)  
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 12 mars 2024.**

**Un webinar de présentation de l'appel à projets est prévu le mercredi 7 février 2024 à 10h  
Inscription au lien suivant : <https://forms.office.com/e/JyTL5jLFGQ>**

**Contacts pour cet appel à projets :**

DREETS Nouvelle-Aquitaine – Mission Fonds européens  
Florian PAJOT – [florian.pajot@dreets.gouv.fr](mailto:florian.pajot@dreets.gouv.fr)